



# HANDBALL CLUB BRIGNOLAIS

## CHARTRE DU CLUB

Vous avez choisi de participer par votre inscription ou celle de votre enfant aux activités du Handball Club Brignolais.

Ce club est avant tout une association, c'est-à-dire la réunion de personnes bénévoles poursuivant un même objectif et s'unissant pour l'atteindre.

L'adhésion est un acte volontaire qui implique un engagement à participer et à apporter son concours au fonctionnement et au développement de l'association.

Tout adhérent peut apporter sa contribution dans un autre rôle que celui de joueur : arbitrage, encadrement, table de marque, travail dans les différentes commissions, recherche de nouveaux sponsors et aide lors des diverses manifestations.

**L'association de handball est gérée par une équipe de bénévoles qui ne demande qu'à être renforcée. Le club a besoin de bénévoles pour poursuivre son développement. Toutes les compétences sont les bienvenues pour aider les dirigeants à organiser les entraînements, les matchs, les tournois, le lavage des maillots, assurer la promotion du club ou encore la recherche de partenaires.**

### **Entraînements, compétitions et vie associative:**

Chaque joueur ou dirigeant doit être à jour de sa cotisation pour être licencié au sein du club et pouvoir participer aux entraînements, aux compétitions et à la vie du club.

#### **1 – L'esprit sportif**

- Je respecte les règles du jeu.
- J'accepte toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité.
- Je démontre un esprit d'équipe par une collaboration franche avec les coéquipiers et les entraîneurs.
- Je me mesure à un adversaire dans l'équité.
- Je refuse de gagner par des moyens illégaux et par tricherie.
- J'accepte les erreurs de mes coéquipiers.
- Je m'engage à venir aux entraînements et aux compétitions dans un état compatible avec la réalisation de performances satisfaisantes (hydratation et alimentation adaptées, non alcoolisé, etc.).

#### **2 – Le respect**

- Je considère un adversaire sportif comme indispensable pour jouer et non comme un ennemi.
- J'agis en tout temps avec courtoisie envers les entraîneurs, les officiels, les arbitres, les coéquipiers, les adversaires et les spectateurs.
- J'utilise un langage précis sans injure.
- Je vais au bout de mon engagement envers mes coéquipiers, mon entraîneur et mon équipe.
- Je m'engage à être à l'heure aux entraînements et aux rendez-vous de matchs, à prévenir mon entraîneur pour un retard éventuel ou une absence.
- Je suis en tenue de sport lors des entraînements.
- Je respecte le matériel et les installations mis à ma disposition.

### **3 – La dignité**

- Je conserve en tout temps la maîtrise de mes gestes et de mes paroles.
- J’accepte la victoire avec modestie sans ridiculiser l’adversaire.
- J’accepte la défaite en étant satisfait de l’effort accompli dans les limites de mes capacités et en reconnaissant également le bon travail accompli par l’adversaire.

### **4 – Le plaisir**

- Je joue pour m’amuser.
- Je considère le dépassement personnel plus important que l’obtention d’une médaille ou d’un trophée.

### **5 – L’honneur**

- Je représente aussi mon équipe, mon association sportive et ma ville.
- Je véhicule les valeurs de mon sport par chacun de mes comportements.
- Je suis l’ambassadeur des valeurs du handball.
- Je reconnais que je suis un exemple pour les jeunes du club et agis en conséquence, sur le terrain et dans la vie du club.
- Je m’engage à m’investir dans au moins une des actions suivantes pour participer à la vie du club :
- tenir la table de marque,
- participer à au moins une session d’initiation à l’arbitrage,
- aider aux tournois,
- venir supporter les autres équipes.

**Toute contravention à la présente charte entraîne la possibilité pour le club de décider d’un avertissement, de l’interdiction temporaire ou définitive de s’entraîner ou de jouer, après avoir entendu l’adhérent concerné ou son représentant légal pour les mineurs.**

#### **Cartons rouges:**

Toute personne membre du club ayant eu une convocation en commission de discipline devra régler toutes les pénalités financières en conséquence de son comportement (insulte, acte antisportif, violence, etc.).

#### **Avis aux parents:**

Les enfants ne dépendent de leur entraîneur que pour la durée de leurs entraînements et de leurs matchs.  
Les parents sont également un élément fondamental du club. Ils assurent le bon fonctionnement de la vie quotidienne en permettant à leur(s) enfant(s) de venir pratiquer le handball le plus régulièrement possible tout en respectant les horaires.  
La pratique du handball doit être une source de plaisir pour chaque licencié. Il leur est donc demandé de respecter le travail de l’entraîneur, de laisser évoluer pendant les entraînements et les matchs.  
Cela n’empêche pas les débats et les discussions en dehors du terrain dans la plus grande courtoisie.  
Afin d’organiser au mieux les déplacements lors des matchs à l’extérieur, nous comptons sur leur participation pour accompagner les joueurs et donc aider l’entraîneur et les dirigeants. Il est important de féliciter et d’encourager les enfants mais il faut respecter l’équipe et l’encadrement adverse ainsi que les officiels du match.

.....

Nom et prénom du pratiquant :.....

Nom et prénom du responsable légal (si mineur) :.....

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte du club le ..... / ..... / .....et m’engage à la respecter.

Signature de l’adhérent(e)

Signature des parents ou du responsable légal